

École de Saint-Thurien

Circonscription de Quimper Est

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

1^{er} - 2^{ème} - 3^{ème} trimestre

Date du conseil d'école : 08 mars 2019

Heure de début : 17h15

Heure de fin : 19h

Présents		
Personnels Éducation Nationale Mme Marche Mme Tanguy Mme Le Pennec Mme Trolez Mme Burgaud-Wust Mme Morain	Parents élus Mme Dutertre Mme Guillamet Mr Wust	Maire et son représentant M. Guilloré Mme Kerdraon
		DDEN Mme Pérez
		Invités
Absents/Excusés		
Éducation Nationale	Parents élus	Maire ou son représentant
Mme Decemme, IEN Rased	Mr Péan De Ponfilly Mme André	

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès verbal du dernier Conseil d'École.
- 2- Prévision des effectifs pour la rentrée 2019 et organisation provisoire.
- 3- Bilan des exercices incendie et PPMS.
- 4- Demande d'investissements.
- 5- Classe de découverte.
- 6- Questions diverses.

Sous la présidence de Mme Mariannick MARCHE, Directrice de l'école, la séance est ouverte à 17h15.

Rappel de l'ordre du jour.

1 – Procès verbal du précédent Conseil

La Directrice s'assure que les participants ont bien reçu le Procès-verbal du Conseil d'École précédent. Le procès-verbal est approuvé. La Directrice rappelle qu'il est affiché à l'entrée de l'école (Attention, le panneau d'affichage prend l'humidité... Le procès verbal restera donc une semaine à l'extérieur et sera ensuite affiché à l'intérieur).

2 – Effectifs et organisation provisoire à la rentrée

Il y a actuellement 100 inscrits. Il y a eu plusieurs déménagements depuis septembre (3 départs en février). La prévision pour la rentrée de 2019 est de 84 à 86.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Mars 2019	7	10	8	9	7	17	10	13	19
Sept. 2019	2	8 ou 9	10	8	9	7 ou 8	17	10	13

Étant donné les différences d'effectifs selon les niveaux, la répartition se fera difficilement. Il y aura des niveaux non consécutifs. L'équipe fera au mieux pour que les élèves soient répartis du mieux possible et qu'ils puissent travailler sereinement. Elle fera en sorte qu'il n'y ait pas de triple niveaux (à part en maternelle, comme ça l'est actuellement).

L'équipe enseignante organisera une réunion d'informations afin d'expliquer le choix de la répartition.

M.Wust, parent, refait un point sur l'entretien des parents d'élèves avec Mme Decemme, Inspectrice de L'Education Nationale.

M Guilloré, Maire, a reçu une réponse du député qu'il a sollicité en lui posant les questions suivantes :

- Pourquoi les Français ne sont-ils pas tous traités de la même manière ? (notamment CP à 12)
- Doit-on faire venir le ministre ou le président de la République pour ne pas subir une fermeture de classe ? Cela fait référence au maintien de certaines classes et pas d'autres lors de passages médiatiques du président et du ministre de l'Education Nationale.

La réponse, en substance, est qu'il doit traiter les écoles de la même façon (pas de favoritisme).

Rappel de Mme Perez aux parents d'élèves : Vous pouvez solliciter la DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale) pour vos démarches auprès de l'Inspection.

Demande de Mme Kerdraon, Adjointe : Comment se déroulera la répartition et quel impact sur le personnel communal ?

Mme Marche répond qu'il serait préférable qu'il y ait toujours 2 ATSEM car tous les élèves de maternelle ne seront pas dans la même classe l'année prochaine.

3 – Bilan des exercices incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Un exercice incendie s'est déroulé le jeudi 7 mars à 10h25. Le personnel de l'école était au courant mais pas les enfants. Les enfants ont bien réagi et tout s'est bien déroulé.

Concernant le PPMS attentat intrusion qui a eu lieu le 8 novembre 2018, la Directrice et les enseignantes ont dû faire un rappel de la conduite à tenir auprès des classes de CE2/CM1 et CM2 qui n'ont pas respecté les consignes de silence. Les autres classes ont bien respecté le protocole.

Attention, il n'y a plus la possibilité de descendre les rideaux (rideaux avec manivelle) lors de l'exercice PPMS : Perte de temps.

4 – Demande d'investissements

Cette année, l'équipe enseignante a fait le choix de demander l'augmentation du parc informatique (en vue de travailler plus efficacement le B2i).

Une demande de devis a été faite auprès de Quimperlé communauté pour 4 PC portables et 8 casques audio.

5 – Classe de découverte

Pour rappel, une classe de découverte est prévue à Crozon, avec le centre nautique de Telgruc sur Mer du 23 au 25 avril.

Tous les jours, les élèves de la GS au CM2, auront l'occasion d'apprendre de nouvelles choses sur le milieu marin. Selon les niveaux, ils pourront faire de l'escalade, du char à voile ou du wave ski.

Mme Marche accompagnera la classe de CE2/CM1 en remplacement de Mme Tanguy et Mme Morain qui sont à mi-temps sur la classe. Les décloisonnements permettront à Mme Marche d'exploiter les activités réalisées lors du séjour.

Le financement est réalisé par la Mairie, l'Amicale Laïque et l'APE. Une participation de 42 € est demandée aux familles (76 pour 2 enfants et 90 pour 3).

Les parents d'élèves reviennent sur les angoisses de certains parents à laisser partir leur enfant en séjour. Une réunion est prévue le 15 mars mais pour l'instant seule une famille semble angoissée. Tout est mis en place pour la rassurer.

6 – Questions diverses

Les Parents d'élèves souhaitent aborder divers sujets :

- L'aide aux devoirs : est-ce que ça a déjà été mis en place ?

Déjà mis en place il y a quelques années. La DDEN donne l'exemple de Scaër avec un encadrement de la MJC mais payant car il y a un goûter.

Remarque de la DDEN : il faut que ça soit encadré pour que tout le monde trouve sa place.

Dans quels locaux ? Exemple : autorisation des parents d'élèves pour que les bénévoles puissent récupérer les enfants à la sortie de l'école et aller à la salle des associations.

Prévision d'une rencontre entre la mairie, les enseignants et les parents élus. Publication dans le bulletin municipal pour un appel aux bénévoles une fois que les choses seront un peu plus établies.

- Le permis piétons / permis vélo : qu'est-il fait aujourd'hui ?

- La sensibilisation aux premiers secours : qu'est-il fait aujourd'hui ?

Si ces deux points ne sont pas complètement abordés, quelle place peut prendre l'APE ?

Actuellement, plus d'intervention de la gendarmerie pour les permis piétons et vélo.

Il y a une obligation dans les programmes donc ça ne peut pas être pris en charge par les parents d'élèves.

Mise en place d'une programmation d'école sur le sujet.

Volonté de l'APE d'être plus active dans le cadre de l'école.

Prochain conseil d'école : probablement début juin

La Présidente du conseil d'école lève la séance à 19 h.

Prénom-nom de la secrétaire de séance

Mme Burgaud Céline

Signature :



Prénom-nom du président, de la présidente

Mme Marche Mariannick

Signature :

